Tableau n° 72

L'Anguillulose professionnelle

Date de création : 04 Avril 1974 ; N° JORT : 25/1974

Date de la dernière mise à jour : 10 Janvier 1995 ; N° JORT : 26/1995

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste limitative des travaux susceptibles de provoquer ces maladies
Manifestations cutanées sous forme de : prurit, érythème, éruption	3 mois	Travaux souterrains.
papuleuse, urticaire, œdème.		Travaux en zone irriguée.
Manifestations pharyngo-pulmonaires se traduisant par de la toux avec expectoration riche en leucocytes éosinophiles et parfois des manifestations asthmatiformes et un infiltrat pulmonaire de type Loeffler.		Tous travaux effectués en milieu où la température ou l'humidité sont favorables à la multiplication de larves strongyloïdes infestantes.
Troubles digestifs se traduisant essentiellement par des douleurs de l'hypochondre droit, une diarrhée alternant avec la constipation et une atteinte de l'état général : asthénie physique, anorexie et amaigrissement.		
Eosinophilie persistante très élevée.		
L'origine de l'anguillulose doit être confirmée par la mise en évidence dans les selles de larves rhabditoïdes.		